

Sommaire

- Edito
- ACAM
- PEM
- Le Téléthon
- Foyer des jeunes : L'envol du Moulins
- Fête de Noël à l'école
- Vie pratique: Aide à domicile
- Vie pratique: Réduction d'impôt en établissement
- Salle Abbé Guilloteau
- Informations
- Agenda



Info Mairie

Moulins



Mardi 14h00 - 18h00

Vendredi 14h00 - 17h00



05 49 81 44 85



mairie-moulins@mauleon.fr

Mauléon



Lundi au Mercredi

8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Jeudi

8h30 - 12h30 13h30 - 18h30

Vendredi et veille jour férié

8h30 - 12h30 13h30 - 16h30



05 49 81 17 00



mairie@mauleon.fr

Edito

L'année 2018 touche à sa fin, elle a été riche en évènement sur le Mauléonnais avec notamment les médiévales qui ont rassemblé quelques 5000 personnes sur 2 jours, le téléthon sur Moulins avec la randonnée des Meuniers et le lâcher de ballons. Je n'oublie pas la journée désherbage qui a été annulée cette année mais qui sera reconduite l'année prochaine. Je vous rappelle qu'à partir du 1er janvier 2019 la commercialisation de produits phytosanitaires à usage non professionnel sera interdite.

Pour commencer l'année 2019, je souhaite vous inviter à la traditionnelle cérémonie de Voeux qui se déroulera le vendredi 18 janvier à 19h30 à la salle Augustine Vion.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne lecture !

Denis Morin





L'Amicale des Cycles Anciens de Moulins

Trois passionnés de collections de vieux cycles : Rémi Graveleau, Hervé Brochard et Dominique Prisset, commençaient à se trouver à l'étroit chez chacun d'eux pour le stockage de leurs collections.

Ils se mirent à la recherche d'un local, ils pensèrent d'abord à l'usine Cuir De Sèvres. En créant une association, la mairie a proposé à nos 3 collectionneurs

de s'installer gracieusement dans la salle paroissiale (Abbé Guilloteau), ceux-ci prenant à leur frais les rénovations intérieures, fenêtres, portes etc, la municipalité prenant en charge le crépi extérieur. Ainsi était né l'ACAM : Association des Cycles Anciens Moulinais.

Dès le départ ils ont ouvert les portes au public pour la présentation de leurs engins. On y trouve toutes sortes de vieux cycles :

- Des bicyclettes dont la plus âgée date de 1903
- Des bicyclettes à moteurs, 1922
- Des tricycles dont un de 1850 environ
- Des cyclomoteur dont la puissance n'excède 49.9 cm3 :

Le légendaire Solex, la fameuse Mobylette Bleue, le Peugeot 103

- Des vélomoteurs entre 50 et 125cm3 : Terraud, Alcyon, Motobécane des années 1930
- Pour finir des motocyclettes : Une Peugeot P110 de 1931 et des plus « récentes » de 1976

Et tout un tas d'objets se rapportant à cet univers.

Des portes ouvertes sont organisées chaque année. En 2012, pour le 10ème anniversaire de l'association et en collaboration avec le club de vieilles voitures de St Macaire en Mauges qui fêtait ses 20 ans, l'ACAM reçut la visite de quelques 600 visiteurs.

Pour l'année 2018, dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'exposition faisait partie des sites à visiter de Mauléon. Une centaine de visiteurs y passèrent, les plus loin de la Rochelle, de Parthenay, Bressuire. Une porte ouverte a aussi été organisée fin septembre 2018. Il est possible de visiter l'exposition sur demande et selon la disponibilité des membres, se renseigner auprès d'eux.



Les membres actuels de l'association sont Rémi Graveleau, Hervé Brochard, Benoît Jacquet et occasionnellement Luc Morineau qui aide en tant que bénévole.





C'est en 2006 que l'entreprise PEM (Plomberie Électricité Multi-service) installée à Angers et gérée par M André Baufreton, est arrivée 19 rue de la cure à Moulins, dans une ancienne usine de mouchoirs.

Laurent Caillaud, salarié de l'entreprise s'est associé avec Mr Baufreton en 2010. Au départ à la retraite de celui-ci, en 2014, Mr Caillaud reprend l'entreprise et la nomme alors Plomberie Électricité Moulins gardant le même acronyme.

La société PEM est actuellement composée de 2 dirigeants, 4 salariés et 1 apprenti.

Elle propose aux particuliers, collectivités et professionnels des services dans les domaines de l'électricité, plomberie, sanitaire, chauffage, énergie renouvelable, isolation des combles, climatisation sur des constructions ou rénovations. Elle offre aussi des prestations de dépannage et maintenance préventive comme l'entretien des dispositifs de chauffage.

L'entreprise PEM vient d'agrandir une partie de l'atelier ainsi que les bureaux. Mr Caillaud a aussi pour projet de devenir une station technique agréée pour le génie climatique : cela permettra la mise en service, l'entretien, le dépannage, l'expertise de pompe à chaleur et climatisation.

Pour plus d'informations ou des renseignements, vous pouvez contacter la société PEM :

☎ 05 49 81 52 58

🏠 www.sarl-pem.fr

Le Téléthon

Dans le cadre du téléthon, deux manifestations se sont déroulées à Moulins. La première, le dimanche 18 novembre avec la rando des Meuniers. Comme d'habitude, plusieurs circuits étaient proposés : poussette, équestre, pédestre et VTT. Il y a eu une très bonne participation : 137 VTT, 677 pédestres, 57 équestres et 48 poussettes soit 919 personnes, il faut dire que le temps était particulièrement bien dégagé. A l'arrivée un repas était proposé ainsi que des crêpes vendues par le foyer des jeunes qui participait au défi crêpe du téléthon. Ils en ont vendu presque 300 !



Remercions les organisateurs, comité des fêtes, bénévoles et le foyer des jeunes pour cette très belle randonnée.

Dans un deuxième temps le 7 décembre il y a eu un lâcher de ballons. A cette occasion les enfants de l'école de Moulins ont vendu 350 cartes. Ensuite un goûter était proposé aux participants. Merci à l'école de Moulins et aux bénévoles pour l'organisation de ce lâcher de ballons.

Les actions et manifestations pour le téléthon ont permis de récolter la somme de 1349 €.



Foyer des jeunes : L'ENVOL DU MOULINS

Début septembre 2018, le CSC (Centre Socio Culturel) de Mauléon a pris contact avec plusieurs jeunes de Moullins pour relancer le Foyer des Jeunes.

Après quelques rencontres entre jeunes et parents, un nouveau Foyer des Jeunes est né sous le nom « L'ENVOL DU MOULINS ».

Aujourd'hui, il compte 15 jeunes adhérents assistés par un collectif d'adultes et un animateur du CSC, Florian Audureau.

A ce jour, 2 actions ont été effectuées avec réussite par les jeunes :



Une participation au défi "crêpes" du Téléthon avec une vente de 288 crêpes pour un don de 144€. Les jeunes ont aussi participé activement à la journée Rando des Meuniers (repas, ravitaillement...).



Une vente de 500 bouteilles de jus de pomme le 25 novembre 2018 afin de financer des sorties tout au long de l'année.

D'autres actions sont en cours de réflexion, les jeunes ont plein d'idées !

Le local du foyer étant mis à disposition par la mairie, les jeunes sont à la recherche de table, chaises, canapé, frigo... pour le meubler. Si vous en possédez, merci de nous contacter.

Brechet Laurent, président ☎ 06 67 89 31 32

Broqua Sonia, trésorière ☎ 06 63 48 72 09

Le Foyer des jeunes vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année



La Mairie

Fête de Noël de l'école

Le 21 Décembre, l'APEL Ecole Notre Dame organisait sa fête de Noël annuelle.

Les enfants nous ont tout d'abord interprété leurs chants à l'Eglise, suivi ensuite de chants avec la chorale.

Les enfants sont ensuite remontés à la salle de sport avec des bougies lucioles, où la PÉRISCOLAIRE attendait parents, grands-parents et enfants avec des jeux en bois.

Les familles ont pu également déguster des gâteaux et du vin chaud.

Et le Père Noël a fait son apparition pour le plaisir de tous.



Aide à domicile :

Les retraités peuvent-ils bénéficier d'un crédit d'impôt ?

Pour les dépenses payées depuis le 1er janvier 2017, un crédit d'impôt est accordé aux retraités ayant recours à l'emploi à domicile ou à un service à domicile. Le crédit d'impôt est égal à 50 % des dépenses annuelles d'aide à domicile.

Ces dépenses seront à déclarer en 2018 sur la déclaration des revenus 2017.

Le crédit d'impôt permet de bénéficier d'un remboursement si le montant du crédit d'impôt est supérieur à celui de l'impôt à payer. Les personnes non imposables peuvent ainsi en bénéficier. La réduction d'impôt permet uniquement de diminuer ou d'annuler l'impôt à payer. Les personnes non imposables ne peuvent donc pas en bénéficier.

Les prestations donnant droit au crédit d'impôt sont les suivantes :



- L'aide dans les actes de la vie quotidienne : aide au lever, au coucher, à la toilette...
- L'entretien de la maison et les travaux ménagers.

Attention, les montants pris en compte sont plafonnés.

Pour plus d'information sur les plafonds, contactez votre centre des impôts ou consultez le site



 www.impots.gouv.fr

Le crédit d'impôt est égal à 50 % de vos dépenses annuelles d'aide à domicile.

Vous devez déduire le montant des aides à domicile que vous avez perçues, par exemple l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) du montant des dépenses que vous déclarez.

Pour en savoir plus :

Site du ministère des solidarités et de la santé  www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr



Personnes âgées :

Quelles réductions d'impôt en établissement d'hébergement ?

Les personnes âgées hébergées en structure médicalisée, qui sont imposées fiscalement, peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt.

Les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent notamment bénéficier du dispositif, quelle que soit leur situation familiale, si elles sont accueillies dans l'un des établissements suivants :

- Les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- Les unités de soins longue durée (USLD) d'un établissement de santé situé en France ou dans un autre état membre de l'Union européenne.



Prélèvement à la source et réductions d'impôt :

Dès le 15 janvier 2019, vous recevrez sur votre compte bancaire un acompte de 60 % de votre réduction d'impôt payée en 2018 concernant les dépenses effectuées en 2017. Le solde vous sera versé à compter de juillet 2019, après la déclaration des revenus au printemps qui permettra de déclarer les dépenses engagées en 2018 ouvrant droit à la réduction d'impôt.

Les dépenses concernées :

la personne âgée ne payant que des frais d'hébergement, et pas de frais de dépendance, ne peut pas prétendre à la réduction d'impôt. Les dépenses ouvrant droit à une réduction d'impôt sont celles liées à :

- La dépendance : prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, qui ne sont pas liées aux soins.
- L'hébergement : accueil hôtelier, restauration, entretien et animation de la vie sociale de l'établissement...

Montant de la réduction d'impôt :

La réduction d'impôt est égale à 25 % des sommes réglées durant l'année avec un plafond à 10000 € par personne hébergée. La réduction d'impôt s'applique aux dépenses effectivement supportées, c'est-à-dire diminuées du montant des aides [allocation personnalisée pour l'autonomie (Apa), aide sociale du département...].

Pour en savoir plus :  www.economie.gouv.fr

Salle Abbé Guilloteau

En 1953 l'abbé Guilloteau avait un projet de construction d'une salle paroissiale, et suite à un entretien avec Mgr Vion, évêque de Poitiers, celui-ci l'invita à démarrer les travaux avec l'aide de ses paroissiens : « Le gros coup c'est de mettre 4 murs, un toit par-dessus, et une scène dedans » , écrit l'abbé Guilloteau dans le bulletin Chez Nous d'août 1954 .

Faisant allusion aux « Castors » qui après guerre entreprirent de construire bénévolement des maisons, il invita ses ouailles, comme ils l'avaient fait pour aménager la Corbelière, à construire cette salle qui faisait défaut à Moulins, et lança un référendum (Chez Nous septembre 1954).



L'abbé Joseph Guilloteau

Référéndum	Famille : Nom et Prénom
	Village :
	Etes-vous partisan d'une Salle Paroissiale
	Voulez-vous donnez votre temps
	Avez-vous un jour qui vous conviendrait mieux dans la semaine pour donner votre temps ?
	En quel métier pourriez-vous être utile ?
	Puis-je compter sur vous jusqu'à la fin du chantier ?

Dès le 20 septembre 1954, les premiers travaux débutèrent, après avoir fait les marquages au sol, puis creusé les fondations. Et le 21 septembre, l'abbé Guilloteau posa la 1ère pierre. Le chantier allait bon train, et chaque après midi Clotilde passait avec sa cafetière et ses longuets, alors on disait : « 4 heures, c'est l'heure de Clotilde ». Des paris , très raisonnables, sont même engagés sur l'avancée des travaux. Dès la fin de l'année on commença à poser la couverture. En février 1955 la charpente a été montée, le plafond et la scène sont presque prêts et l'électricité bientôt installée. L'abbé Guilloteau est optimiste et espère pouvoir donner sa 1ère représentation le dimanche 6 mars.

L'inauguration de la salle, à peine terminée, se fait le 8 mars et un drame « Le Cœur De La Croix » fut monté rapidement, la saison des veillées se terminant, il fallait quand même jouer pour financer les travaux. 4 séances ont été représentées, avec quelque 700 spectateurs.

Le mardi 3 mai, on pavoisa les rues pour recevoir Mgr Vion, venant donner la Confirmation aux enfants et puis bénir La Salle Paroissiale. (La partie ci-dessus est extraite du bulletin paroissial « Chez Nous » entre août 1954 et juin 1955)

La construction de celle-ci a demandé 800 jours de main d'oeuvre, l'architecte en a été Mr Sené de Niort. La maçonnerie a été faite par l'entreprise de Maurice Dixneuf de Moulins et la charpente métallique par Marcel Hayé de Moulins et sans oublier tous les bénévoles qui ont donné de leurs temps. (Extrait des registres paroissiaux de l'époque)

Plusieurs pièces ont ensuite été montées et jouées dans cette salle jusqu'en 63. La salle accueillera aussi les kermesses avec les stands dans la prairie, les spectacles de variété et les ventes de charité pour les écoles.

Vers 1970, des jeunes moulinais ont le désir de relancer l'activité théâtrale à Moulins. Ils restaurent la salle et voudraient accueillir 300 personnes, mais celle-ci n'est pas équipée de sièges et les anciens bancs sont détériorés. Ils font un appel via la station de radio RTL et son émission "RTL-Dépannage", mais sans réponse. Cela ne découragea pas les jeunes, ils apprennent que le propriétaire du cinéma «Les Variétés» dans le quartier des Câlins à Cholet vend le matériel de sa salle avant démolition. Après négociation, ils achètent les sièges pour 3000 Frs et en prime le propriétaire leur donne quelques accessoires pour l'équipement de la scène. Un chauffage est installé, les jeunes vont pouvoir monter leur pièce:" S.O.S en Méditerranée". S'en suivra plusieurs pièces telle que « Rouget, le Braconnier » ou encore « Les Misérables » avec des mises en scène de l'abbé Guilloteau et tout cela avec des décors créés par des bénévoles et aussi des jeux de lumières, des effets sonores et visuels, précurseurs pour l'époque.

Suite aux normes de sécurité misent en place par le gouvernement et le coût que cela aurait généré, on abandonna les spectacles dans la salle.

Celle-ci fut utilisée ensuite pour organiser des vins d'honneurs ou fêtes de familles.

Aujourd'hui la salle reçoit l'association « ACAM », « Association des Cycles Anciens de Moulins » (voir l'article ACAM)



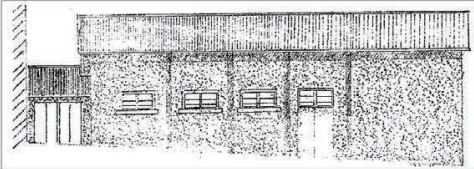
Passé Présent Futur, patrimoine moulinais
www.passepresentfutur-moulins79.com



MOULINS
Les Misérables : un succès populaire
MARS 1978



Les acteurs de la troupe théâtrale de Moulins, après un travail acharné ont présenté samedi et dimanche dernier, « Les Misérables ». Immense succès en dix-sept tableaux, cette œuvre de Victor Hugo avait été présentée l'an dernier. Mais en raison de son succès même, la troupe de Moulins a voulu à nouveau présenter cette pièce toujours aussi populaire. Il faut dire que l'expérience adant, la troupe a pu affiner sa mise en scène, ses décors et la sonorisation. Devant des salles archicomblées et très émuees, les acteurs de Moulins ont une fois de plus prouvé leur immense enthousiasme et leurs talents. Derrière ces quelques heures de spectacles se cachaient aussi plusieurs centaines d'autres heures, consacrées au travail de préparation.





Informations



La prochaine collecte de papier, organisée par l'APEL Ecole Notre-Dame Moulins, aura lieu le SAMEDI 2 FEVRIER 2019, de 10h à 12h, place de la Mairie.

L'an dernier, toutes les collectes (de Septembre 2017 à Juillet 2018) ont permis de recoler 12 Tonnes 900 de papier, pour un bénéfice de 884 Euros.

Parlez-en autour de vous !

Merci de votre participation et venez Nombreux.



Agenda

Janvier

18 Janvier Voeux à 19h30 à la salle Augustine Vion

Février

02 Février Collecte de papier, place de la Mairie. 10H - 12H

-- Février Film "En Bocage c'est déjà demain" au Castel à Mauléon



Le Petit Moulinais, publication numérique de la commune de Moulins.
Commune associée du Grand Mauléon.

Edition N° 14 Décembre 2018 Tous droits réservés.